

PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

PRÉFECTURE  
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES  
ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

DIGNE-les Bains le 9 décembre 2016,

**AVIS DE MISE A DISPOSITION AUPRES DU PUBLIC**

Projet d'autorisation de création  
d'une Unité Touristique Nouvelle  
en vue de l'extension du  
« camping Indigo Gorges du Verdon »  
sur la commune de Castellane

Par arrêté préfectoral du 9 décembre 2016, a été prescrite la mise à disposition auprès du public, d'un dossier présenté par la commune de Castellane, relatif au projet de création d'une Unité Touristique Nouvelle (UTN) sur la commune de Castellane, en vue de l'extension du « camping Indigo Gorges du Verdon »

Ce projet d'extension vise à :

- augmenter de 50 le nombre d'emplacements « nus » du camping
- installer 2 sanitaires modulaires (de petite taille et démontable)
- prévoir une voirie de sécurité (carrossable mais non goudronnée) pour répondre aux règles de sécurité en vigueur.

La mise à disposition du dossier auprès du public est prévue du mardi 27 décembre 2016 au vendredi 27 janvier 2017 inclus.

Le dossier sera déposé et tenu à la disposition du public, pour qu'il en prenne connaissance et puisse y consigner ses observations éventuelles sur un registre ouvert à cet effet :

- en mairie de Castellane, du lundi au vendredi de 9 h à 12h et de 14h30 à 17h

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la préfecture [www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr](http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr) (onglet publication/enquête publique/autorisation et avis/U.T.N).

Le projet d'autorisation de cette unité touristique nouvelle sera examiné par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites qui se tiendra, dans sa formation unité touristique nouvelle, en préfecture de Digne les Bains, le mardi 7 mars 2017 à 14 heures 30.